



Bureau
international
du Travail

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

EXPERT ASSOCIE(E)

Nr de poste: (à compléter par HRD)

Date de publication: (à compléter par HRD)

DESCRIPTIF DE POSTE – AU SIEGE ET/OU SUR LE TERRAIN

INFORMATIONS GENERALES:

Titre du poste: Jeune Expert Associé sur les inégalités et le monde du travail

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Durée de la mission: 12 mois, renouvelable

Département ou Bureau régional: Département des conditions de travail et de l'égalité (WORKQUALITY)

Unité: Service des marchés du travail inclusifs, des relations professionnelles et des conditions de travail (INWORK)

Grade : P2

Initiateur PA/SR:

SUPERVISION

Supervision générale par: Philippe Marcadent

Contenu et méthode de supervision: Un plan de travail assorti d'un calendrier sera convenu entre le/la Jeune Expert Associé (JEA) et le superviseur sur les produits spécifiques à livrer. Le/la JEA contribuera directement à la mise en œuvre des activités des Programmes et Budgets de l'Organisation internationale du Travail (OIT) placées sous la responsabilité du Service des marchés du travail inclusifs, des relations professionnelles et des conditions de travail.

Des réunions régulières entre le/la JEA et le/la superviseur(e) seront programmées afin de discuter de l'avancement des travaux et de fournir des occasions de retour d'information. Le/la JEA accompagnera et assistera le superviseur ou un autre membre du personnel affecté et participera à certaines missions, séminaires, ateliers et réunions.

La gestion des performances sera examinée conformément au Cadre de gestion des performances de l'OIT, tel qu'applicable aux jeunes experts associés.

INTRODUCTION

Le poste est à pourvoir au sein du Service des marchés du travail inclusifs, des relations professionnelles et des conditions de travail (INWORK) qui fait partie du Département des conditions de travail et de l'égalité (WORKQUALITY). INWORK a pour objectif d'améliorer les conditions de travail et la protection des travailleurs par le biais de politiques et mesures efficaces tout en contribuant à la réalisation d'un marché du travail inclusif et équitable qui donne accès à un emploi de qualité à tous. Le Service est en charge des salaires et des revenus, des relations de travail et de la négociation collective, du temps de travail et de l'organisation du travail, des arrangements contractuels en matière d'emploi, de la protection de l'emploi (dimension économique), des plateformes numériques et de la protection des travailleurs en relation avec les transformations du monde du travail liées aux technologies numériques. INWORK coordonne également les activités dans deux domaines transversaux au sein du Bureau international du Travail (BIT): la formalisation de l'économie informelle et le travail décent pour les travailleurs domestiques.

INWORK réalise des travaux d'analyse et de développement méthodologique multidimensionnels sur la protection des travailleurs, les niveaux de rémunération, la vulnérabilité au travail et les institutions du marché du travail, y compris l'impact de ces dernières sur le caractère inclusif des marchés du travail, les performances économiques et les inégalités. INWORK est très engagé dans la fourniture d'appuis techniques dans de nombreux pays à travers le monde dans l'ensemble des domaines et sujets qu'il couvre.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision directe du superviseur, le/la JEA effectuera les tâches suivantes:

- Contribuer aux travaux de recherche visant à déterminer dans quelle mesure différentes politiques ou programmes peuvent aider à combattre les inégalités relatives au monde du travail dans divers contextes de développement. Il s'agira en particulier d'analyser les possibles solutions aux inégalités générées par l'informalité, les arrangements contractuels et les transformations associées aux technologies numériques.
- Participer à l'élaboration de documents courts et autres supports destinés aux décideurs et adaptés à divers contextes de développement, présentant le rôle de

l'informalité, des arrangements contractuels et/ou des transformations associées aux technologies numériques dans la génération des inégalités au sein du monde du travail et les possibles solutions qui peuvent être apportées pour y répondre.

- Participer à l'élaboration d'une méthode pratique qui permette de prévenir la croissance des inégalités liées au risque d'informalisation des emplois, en particulier en raison de l'évolution des arrangements contractuels et des transformations associées aux technologies numériques.
- Développer et mettre à jour la base de données d'INWORK sur les inégalités dans le monde du travail.
- Contribuer à la préparation des textes portant sur les inégalités ou incluant des passages sur les inégalités préparées par le Bureau et soumis à la discussion ou à l'approbation des mandants de l'OIT.
- Contribuer aux travaux du Bureau sur les ODD relatifs aux inégalités, en particulier les ODD 5, 8 et 10.
- Participer en tant que facilitateur à des sessions de formation sur les inégalités et le monde du travail destiné notamment aux mandants de l'OIT.
- Contribuer à l'organisation de réunions, d'ateliers et d'événements de partage de connaissances sur les inégalités et le monde du travail.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCES

Education:

Minimum :

Premier diplôme universitaire ou équivalent en sciences sociales ou en économie ou dans un autre domaine pertinent et connexe.

Souhaitable :

Un diplôme universitaire avancé / une maîtrise ou un diplôme d'études supérieures en sciences sociales, en économie ou dans un autre domaine pertinent et connexe.

Expérience:

Minimum :

Expérience professionnelle pertinente de 2 à 4 ans maximum, au niveau national ou international.

Souhaitable :

Expérience professionnelle auprès de gouvernements, de partenaires sociaux, de groupes de réflexion sur les politiques privées ou d'organisations internationales.

Langues:

Minimum :

Excellente maîtrise du français et bonne connaissance de l'anglais.

Souhaitable:

Une bonne connaissance d'une troisième langue de travail de l'OIT serait un atout.

Compétences:

- Bonnes aptitudes à la communication, tant écrite que verbale.
- Capacité à travailler de sa propre initiative ainsi qu'à coopérer en tant que membre d'une équipe.
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel ; un comportement et des attitudes sensibles au genre sont également requis.

FORMATION ET ELEMENTS D'APPRENTISSAGE

Composantes de la formation :

Sous la direction du superviseur et des collègues seniors, se former à l'analyse de la force de travail, des marchés du travail, des institutions du marché du travail ainsi qu'aux normes internationales du travail avec un accent particulier sur les questions d'inégalités, d'informalité, de relations contractuelles et des transformations liées aux technologies numériques.

Éléments d'apprentissage :

- Se familiariser avec le mécanisme institutionnel de l'OIT et l'interaction de l'OIT avec les mandants tripartites dans les États membres.
- Se familiariser avec les approches politiques des défis du marché du travail, en particulier dans le contexte des pays en développement.
- Se familiariser avec le travail d'une équipe multidisciplinaire et multiculturelle.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INWORK réalise de nombreux travaux sur les inégalités, tant sur les inégalités de revenus que sur les inégalités d'opportunité ou les inégalités entre groupes de travailleurs, notamment entre les femmes et les hommes. Au regard de ses nombreux travaux sur les inégalités, INWORK a été en charge de produire le rapport sur les inégalités et le monde du travail soumis à la 109e Conférence Internationale du Travail en 2021 (https://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/109/reports/reports-to-the-conference/WCMS_792127/lang--fr/index.htm). Le Service fournira l'essentiel des tâches techniques au sein du secrétariat qui appuiera la discussion générale de la Conférence sur le thème en Novembre-Décembre 2021.

La réduction des inégalités, sous bon nombre de leurs facettes, et la promotion du principe de l'égalité de chances et de traitement ont toujours été indissociables du mandat et de l'action de l'OIT. La Constitution de l'Organisation souligne qu'«une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale» et préconise notamment l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale ainsi que l'adoption de politiques susceptibles de permettre «la possibilité pour tous d'une participation équitable aux fruits du progrès». La Déclaration de Philadelphie de 1944, qui est annexée à la Constitution de l'OIT, fait elle aussi mention du principe de l'égalité des chances, indépendamment du sexe ou de l'appartenance ethnique, notamment.

Les activités d'INWORK sur les inégalités sont insérées dans le programme et budget de l'Organisation notamment sous les Résultats 1, 6 et 7 pour les années 2022-2023. Un plan d'action en tant que suivi des conclusions de la discussions générale de la Conférence internationale du Travail sur les inégalités de 2021 sera adopté par le Conseil d'Administration de l'OIT et donnera lieu à une série d'activités du Bureau dans lesquelles le Service sera très fortement engagé au regard de son rôle dans la préparation de la Conférence.